

Exposé : La nature dans la ville

Introduction :

Alors que dans notre société on mange local, on adopte un mode de vie écologique et on se soucie de notre impact sur l'environnement, il devient donc naturel de penser à la place de la nature dans nos villes.

Définition de ce qu'est la nature

Tout d'abord, penchons-nous sur la définition de ce qu'est la nature. La nature n'a pas de définition précise. La plus souvent reprise est que la nature est quelque chose auquel on n'a rien ajouté d'artificiel. On pourrait dans notre cas la qualifier de « végétation et ses espèces environnantes (tel que les insectes) ». Ainsi la nature est quelque chose de sauvage, a priori totalement opposée à la ville. Ainsi, la présence de nature en ville apparaît comme quelque chose de contradictoire. De plus, il est possible de distinguer deux types de nature :

- La végétation décorative est pensée et taillée jusqu'à satisfaction, traitée aux insecticides et dont les « mauvaises » herbes sont enlevées.
- La végétation sauvage autorise toutes sortes de plantes à s'épanouir sans restriction - à part territoriales - et offrant ainsi un gîte sécurisé à la faune environnante.

Ainsi, il est possible se questionner si cette présence de nature en ville est vraiment naturelle ?

Exemples de différentes formes de nature en ville

Que ce soit tout simplement des pots de fleurs sur un rebord de balcon aux parcs communaux, voici quelques exemples de nature dans la ville :

- Végétation décorative :
Pots, Jardins familiaux, parcs, ...
- Végétation sauvage :
Parois végétales, végétation sauvage aux bords de routes, toits végétalisés...

Dans tous les cas, ces deux formes de nature constituent des abris pour insectes, petits mammifères voire mêmes oiseaux.

Pourtant, peut-on parler de nature lorsque l'homme choisit ce qu'il plante, où et quand ?

Avantages de la nature en ville

Les avantages sont très nombreux ! La présence de nature en ville permet d'augmenter la qualité de l'air citadin souvent pollué car les plantes absorbent le CO₂ et rejette de l'oxygène. De plus, la présence de nature en milieu urbain peut créer des îlots de fraîcheur, tant recherchés en été lorsque la



Image 1 : Le toit végétalisé de la gare du flon

température augmente en présence de béton et de goudron. L'infiltration des eaux de pluie et d'autant plus efficace si des racines descendant en profondeur sont présentes sans compter qu'elles-mêmes en absorbent.

De plus, les plantes, arbres, fleurs et hautes herbes offrent des abris à la faune locale. Celle-ci est ainsi valorisée et préservée. Par exemple, la pose d'hôtels à insectes permet de protéger les abeilles, espèce tendant à disparaître depuis quelques années.

Quant aux arbres et îlots d'herbes jouxtant les routes, il y a quelques années, la tendance était de les entretenir au mieux, sans quoi cela donnait une mauvaise image de la commune. Au contraire, actuellement, la tendance est de laisser à de nombreux endroits la végétation s'épanouir afin d'offrir des espaces pour les insectes.

D'un point de vue esthétique, tout le monde s'accordera à dire qu'il préfère voir des fleurs et des pelouses en ville plutôt qu'uniquement du béton. De plus, le prix du mètre carré en ville sera plus élevé en présence de nature.

Cela est sans compter que la couleur verte des feuilles a un effet déstressant sur la population et que les espaces verts sont des lieux de rencontre privilégiés pour leur calme.

Inconvénients de la nature en ville

La grande peur des gens possédant un jardin est son entretien. En effet lorsque l'on fait des plants, il faut s'en occuper sans quoi sa pelouse se transformera en nature sauvage ce que ne souhaite généralement pas le propriétaire. Tout comme les espaces verts publics. De plus, lors de périodes de sécheresse, la pluie ne suffit plus à arroser naturellement les plantes. Outre un coût non-écologique en eau, les espaces verts publics demandent un investissement économique pour conserver leurs formes esthétiques. Au contraire, cet inconvénient n'existe pas dans le cadre d'une végétation sauvage.

Ainsi, une certaine contradiction existe entre les planteurs. D'une part les personnes plantant des arbustes, buissons et fleurs dans son jardin afin de le rendre plus attractif et naturel au regard d'autrui mais le traitant aux insecticides, responsables de la mort d'une énorme quantité d'insectes, même bénéfiques (abeilles, coccinelles, ...). D'autre part, les défenseurs de la nature militant pour une nature sauvage, certes pas forcément bien entretenue mais préservatrice.



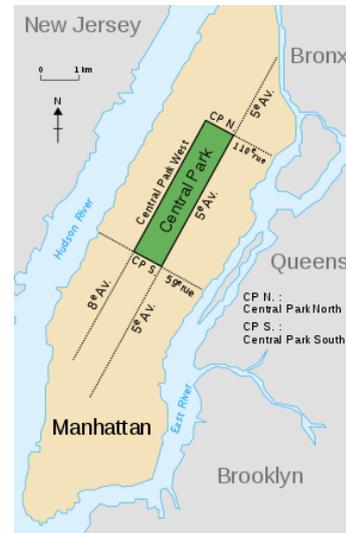
Image 1 : Un jardin sauvage

Au milieu se situeraient ceux entretenant leur jardin sans pour autant le noyer sous les insecticides nuisibles à l'environnement. C'est plus ou moins le cas des parcs publics dans

lesquels se côtoient arbres centenaires équipés de nichoirs, pelouses immaculée mais aussi buissons touffus. Ainsi, il est possible d'avoir un bel espace vert tout en faisant attention à l'environnement.

Exemple concret : Central Park

L'exemple le plus concret de parc public est sans aucun doute celui de Central Park, à New York. Situé au cœur même de l'île de Manhattan, ce gigantesque rectangle de verdure contraste avec les gratte-ciels l'entourant. D'une longueur d'environ 4 km et 800 m de large, il est un véritable poumon vert de la ville. Il est le lieu de rencontre de milliers de personnes et propose de nombreuses activités. Cependant, les gratte-ciels l'entourant créent une véritable muraille au-delà de laquelle la nature n'est plus tellement existante. Ainsi, ne serait-il pas mieux d'intégrer la nature dans toute la ville plutôt que de la centraliser à un seul endroit qui finalement serait dérangeant pour la faune ? Ainsi il serait plus efficace d'avoir de petits endroits et certains un peu plus vastes dans une ville afin de verdier un peu tous les coins de rue.



Carte 1 : Situation de Central Park à New York



Image 2 : Central Park et le contraste avec les gratte-ciels environnants

Et en Suisse ?

La Suisse ne possède pas de « Manhattan » où la densité de population est gigantesque. Cela laisse un peu plus de places dans les villes pour aménager des jardins, petits parcs et autres arbres. La ville de Lausanne a développé un « label » garantissant un espace protégeant la nature. Il est possible d'en faire la demande afin de l'afficher publiquement et ainsi sensibiliser ses voisins et proches à la protection de la nature et à sa place en ville.



*Figure 2 : Le sigle
« Nature en ville »*

Les actions que l'on peut faire soi-même

Il est possible de verdir un peu plus sa ville. Il existe la « guérilla jardinière » dans laquelle les habitants plantent des plantes et fleurs sauvages dans des lieux publics sans autorisation préalable de la commune. En soi cela n'est pas permis mais les autorités ne peuvent pas grand-chose sur ce plan. Il est également possible de laisser un coin de son jardin où l'on ne coupera pas l'herbe. L'installation d'hôtels à insectes et nichoirs dans les arbres serviront eux aussi à rendre la ville plus accueillante à la faune. Sans compter la plantation de fleurs sauvages attirant bourdons et papillons colorés.

Conclusion

La nature a besoin d'une place en ville pour le bien-être de tous. Pour cela, il existe de nombreux moyens très simples de rendre notre ville plus attrayante et plus vivante. La nature ne doit plus être antonyme de la ville mais mélangés, complémentaires. Ainsi, l'on pourrait dire qu'une végétation peut être qualifiée de naturelle seulement si elle vit en symbiose avec la flore et la faune environnantes (l'homme y compris).

Bibliographie :

Illustrations :

Gare du flon :

- <http://blog-sti.fr/bac-sti2d-juin-2014/gare-lausanne-flon/>

Jardin sauvage :

- <https://www.my-lausanne.com/fr/lausanne-ville-ecolo-et-durable/>

Carte Central Park :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Central_Park

Photo Central Park :

- <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/voyage-plus-celebres-monuments-visiter-new-york-5272/>

Logo nature en ville :

- <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/nature/la-nature-et-vous/agir-en-faveur-de-la-nature/sigle-nature-en-ville.html>

Articles :

- <https://www.unige.ch/lejournal/numeros/97/article1/>
- <https://www.unige.ch/lejournal/numeros/97/article1/article1bis/>
- <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2011-1-page-45.htm#>